

13^e OPEN RAPIDE DE CAUDÉРАН

RÉGLEMENT DU TOURNOI

ARTICLE 1 GÉNÉRALITÉS

L'Association AGJA-ÉCHIQUIER-AQUITAINE organise

Le 13^e OPEN RAPIDE DE CAUDÉРАН

comptant pour le Grand Prix de la Ligue zone Gironde

Mercredi 8 mai 2019

Espace Philippe Rossetti
232-234 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
33200 Bordeaux-CaudéРАН

ARTICLE 2 RÉGLEMENTS APPLIQUÉS

- Les règles du jeu sont celles de la FFE et de la FIDE, 88^e Congrès de la FIDE à Goynuk (Antalya, Turquie), applicables au 1er janvier 2018
- L'article A4 de l'annexe A « Le Jeu Rapide ». Le délai de forfait est de 10 minutes.
- Le tournoi est réservé exclusivement aux licenciés FFE et aux joueurs étrangers classés FIDE
- Les appariements sont réalisés au système suisse (règles FIDE C.04)
- Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait vérifier leur licence et réglés leurs droits d'inscription à l'heure prévue pour la clôture
Le classement utilisé pour les appariements sera, par ordre de priorité pour chaque joueur :
 - 1/ Le classement Elo Rapide FIDE, car le Elo Rapide FFE n'est plus publié pour les joueurs ayant un Rapide FIDE, à défaut
 - 2/ Le classement Elo FIDE, car la FIDE utilise ce classement comme estimation dans le calcul des non-classés Rapide, à défaut
 - 3/ Le classement ou l'estimation Elo Rapide FFE

ARTICLE 3 HORAIRES

- Ouverture : 8h30
- Pointage et dernière inscription jusqu'à 9h30
- Ronde 1 : 10h00
- Ronde 2 : 10h50
- Ronde 3 : 11h40
- Pause déjeuner : 12h20 à 13h00 (Restauration possible sur place)
- Ronde 4 : 13h00
- Ronde 5 : 13h50
- Ronde 6 : 14h40
- Ronde 7 : 15h30

- Remise des prix à 16h45

ARTICLE 4 CADENCE

- 15 minutes + 5 secondes par coup

ARTICLE 5 DROITS D'INSCRIPTION

- GM/MI/MF/ joueur du club : gratuit
- Seniors : 18 €
- Jeunes (<20 ans) : 8 €

ARTICLE 6 DÉPARTAGES

Le départage des ex-æquo sera réalisé en appliquant successivement :

- Buchholz tronqué
- Performance

ARTICLE 7 PRIX

- 2000 € de prix seront distribués, non cumulables (excepté le Trophée « famille »)
- Si un joueur peut prétendre à plusieurs prix, il recevra le prix le plus élevé.
- Prix aux 6 premiers du tournoi principal
- Prix par catégorie (- de 2000, - de 1700, - de 1400, Féminin, Vétéran, Jeune)
- Trophée "Famille" (parent + enfant): classement par cumul des meilleurs résultats d'un enfant dans le tournoi Jeunes et d'un ascendant dans le tournoi principal
- Les prix seront affichés avant la fin de la quatrième ronde

ARTICLE 8 ARBITRAGE

Arbitre tournoi principal : Pierre Lapeyre Arbitre Fédéral Elite 2

ARTICLE 9 COMMISSION D'APPEL

Un jury d'appel pourra être constitué si besoin. Il sera composé d'un arbitre, d'un représentant de l'organisation et d'un représentant des joueurs.

ARTICLE 10 DIVERS

- Une salle d'analyse est mise à disposition : analyse et blitz interdits dans la salle de jeu
- Interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
- Eviter toute discussion et toute lecture suspecte
- Interdiction de fumer dans l'aire de jeu
- Tout forfait doit être justifié et signalé à l'arbitre avant l'appariement suivant.
- Toute infraction aux règles pourra faire l'objet d'un avertissement, deux avertissements entraînent l'exclusion du tournoi et le dépôt d'une plainte à la Commission de Discipline de la Fédération du joueur concerné
- Buvette installée au rez-de-chaussée loin de la salle de jeu

ARTICLE 12 ENGAGEMENT

Tous les participants s'engagent, en s'inscrivant, à respecter le présent règlement et la charte du joueur d'Echecs.

L'organisateur,

Alain Mailler

L'arbitre,

Pierre Lapeyre